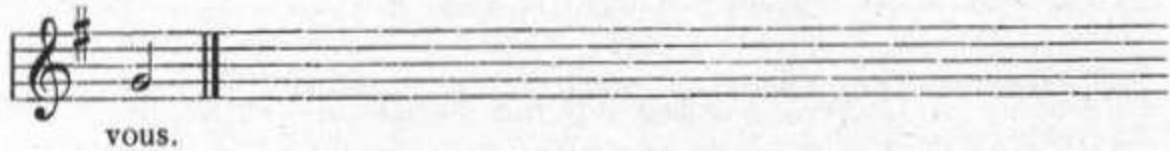
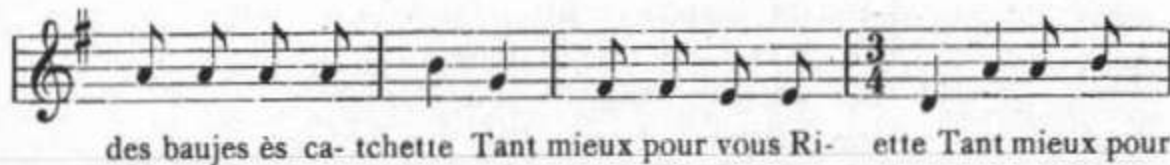
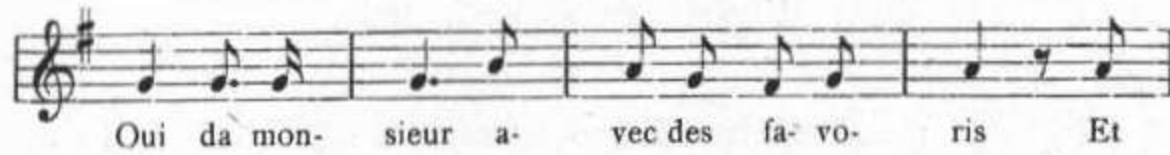
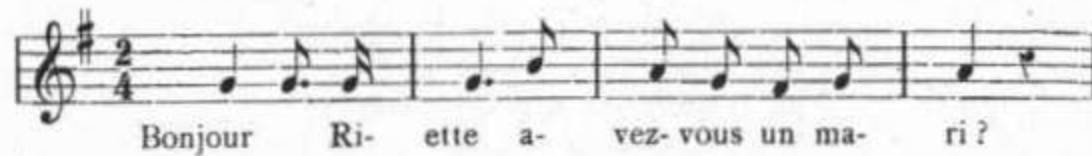


20. *Riette et le Monsieur* (1).

Bonjour Riette, avez-vous un mari ?
 Oui dà, monsieur, avou des favoris
 Et des baujes ès catchète.
 — Tant mieux pour vous, Riette
 Tant mieux pour vous.

Bonjour Riette, avez-vous une maison ?
 Oui dà, monsieur, et one aube au pignon
 Et deux bellès bawètes
 — Tantôt mieux pour vous, Riette
 Tant mieux pour vous.

Bonjour, Riette, avez-vous une étuve ?
 Oui dà, monsieur, avou one nwère plate-buse
 Et cor one grabouyète.
 — Tant mieux pour vous, Riette
 Tant mieux pour vous.

(1) *Henriette et le Monsieur*. — 1..... Oui dà, Monsieur, avec des favoris et des baisers en cachette. — 2..... oui dà, Monsieur, et un arbre au pignon Et deux beaux œils de bœuf..... — 3..... Avez-vous une cuisine Oui dà, Monsieur, avec un beau poêle. — 4..... Oui dà, Monsieur, avec du café noir Et je le vide par le bec. — 5..... Oui dà, Monsieur, et de beaux choux tout plein Et encore des violettes. — 6..... Oui dà, Monsieur, avec un court groin Et une petite queue [signes de bonne race]. — 7..... Oui dà, Monsieur, de tous petits et des grands et un au maillot.

Cette chanson est très répandue dans toute l'Entre-Sambre et Meuse. Elle est également connue au pays de Liège et de Nivelles (*Wallonia*, V, 125) et M. Jules Lemoine l'a recueillie chez nous sous forme de conte (*Id.*, XVIII, 76).

Bonjour Riette, avez-vous un coq'mar ?
 Oui dà, monsieur, avou du café noir
 Dj'el wide pa l'busette.
 — Tant mieux pour vous, Riette
 Tant mieux pour vous.

Bonjour, Riette, avez-vous un jardin ?
 Oui dà, monsieur, et des bias chous fin plein
 Et co des violettes.
 — Tant mieux pour vous, Riette,
 Tant mieux pour vous.

Bonjour, Riette, avez-vous un cochon ?
 Oui dà, monsieur, avou on court grognon
 Et one pètte kèwète.
 — Tant mieux pour vous, Riette
 Tant mieux pour vous.

Bonjour Riette, avez-vous des enfants ?
 Oui dà, monsieur, des tot p'tits èt des grands
 Et onk al fachète.
 — Tant mieux pour vous, Riette.
 Tant mieux pour vous.

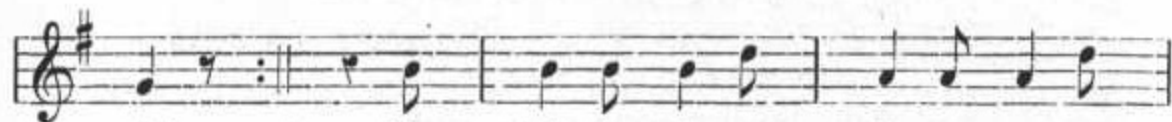
21. *Le Savatier*.

C'est à Namur, sur le Marché,
 Que les jeunes filles ont tant dansé.
 Ont déchiré tout leurs souliers.
 Elles ont été au savatier,
 Beau savatier, beau savatier,
 Racommod'ras-tu mes souliers ?
 — Oui dà, les belles, si vous voulez.
 — Et combien vas-tu nous d'mander ?
 — A chaque point un doux baiser !
 — Au diab' au diab' le savatier,
 Qui gagn'rait plus qu'un cordonnier !

Saint-Gérard.

22. *Soldat revient des grandes guerres...*

Soldat re- vient des grandes guerres Hour-



rah ! Un pied chaussé et l'autre nu Hé-



las ! soldat, d'où reviens-tu ? Hour-



rah, hour- rah, hour- rah !

Soldat revient des grandes guerres
Un pied chaussé et l'autre nu
Hélas ! soldat, d'où reviens-tu ?

Soldat qui s'en va-t-à l'auberge
— Hôtesse, avez-vous du vin blanc ?
— Soldat, avez-vous de l'argent ?

— Pour de l'argent, je n'en ai guère
Mais j'ai encore mon grand manteau
Mon pistolet, mon fourniment.

Soldat qui s'en va-t-à la ville
Criant à vendre son grand manteau
Son pistolet, son fourniment.

Soldat qui revient chez l'hôtesse
— Voilà de l'or et de l'argent
Madame, tirez-moi du vin blanc.

Soldat qui se met à la table
Se met à boire et à chanter
L'hôtesse ne fait que soupiner

— Oh ! qu'avez-vous, la belle hôtesse
Depuis que je suis à chanter
Vous n'avez fait que soupiner.

— J'ai mon mari qu'est à la guerre
Voilà dix ans qu'il est parti
Quand je vous vois, je crois qu'c'est lui.

— Oh ! qu'as-tu fait méchante femme ?
Je n't'avais laissé qu'un enfant
Et en voilà quatre à présent !

— On m'avait donné des nouvelles
Qu'vous étiez mort et enterré
Et moi je me suis remariée.

— Tu me diras qui en est l'père
J'tuerai le père et les enfants
Je retournerai au régiment.

Soldat va tirer son grand sabre.
— Pardon, pardon, mon cher mari,
Pardon pour tous ces pauv'petits !

Soldat qui va rentrer en guerre
S'en va rentrer tout en pleurant
Et va rejoindre son régiment.

Stave.

23. *Le lourdaud.*

Après ma journée faite,
Je m'en vais promener.

Quand elle fut hors du bois,
Elle se mit à chanter.

Sur mon chemin j'rencontre
Une jeune beauté.

— Mais qu'avez-vous donc belle,
Si fort que vous chantez ?

J'la pris par sa main blanche,
Dans le bois j'l'ai mené.

— Je chante ce grand lourdaud,
Qui m'a laissée aller.

Quand elle fut dans le bois,
Elle se mit à pleurer.

— Rentrons au bois, la belle,
Cent écus vous aurez.

— Mais qu'avez-vous donc belle,
Que si fort vous pleurez ?

— Ni pour cent ni pour mille,
Jamais vous n'm'y raurez.

— Je pleure mon cœur en gage,
Qui se trouve en danger.

— Quand vous t'niez la bécasse,
Il fallait la plumer !

J'la pris par sa main blanche,
Hors du bois je l'ai mené.

Saint-Gérard.

LOUIS LOISEAU.



VERS ET PROSES DE CHEZ NOUS

IMAGES FRATERNELLES ⁽¹⁾

par Charles Delchevalerie

La Nourricière

La vaste place, où l'animation des passants met une rumeur qui ne finit qu'avec le soir, est bien le cœur vivant de la cité. Comme le sang afflue sans cesse au cœur d'un homme pour être aussitôt propulsé de nouveau, les artères qui aboutissent au terre-plein déversent et emportent sans répit la marée humaine. Son flot bat l'esplanade que circonscrit la cohue des tramways et des véhicules. De hauts édifices lui font un ample cadre à peu près rectiligne. Dans l'atmosphère maussade de cet après-midi d'automne, il semble que sur les toits vont tantôt s'appuyer les nuées en charpie du ciel effondré.

Les gens vont, viennent, s'entrecroisent ; c'est un affairement continu. Chacun s'active vers son but, sans penser à flâner. Aussi bien, il n'y a pas de motif à distraction dans la foule neutre et sans pittoresque qui, sans répit, s'agglutine et se disperse. Et pourtant, voici qu'un rassemblement se forme. On fait cercle sur la place. Un accident, peut-être ? Non pas : les citoyens pressés continuent à se hâter sans alarme. Ils savent de quoi il s'agit. Mais ceux qui ont une minute à dépenser s'approchent et ne regrettent point de s'être arrêtés.

Dans l'espace libre, un vol de pigeons s'est abattu. Ils sont

cent, au moins, qui picorent sur le gravier les graines qu'on leur jette. Tout le monde les connaît : alertes et familiers, il se bousculent jusque sous les pieds des badauds de toute la hâte de leurs petites pattes en corail. Vêtus d'un brun de bure ou de gris finement ardoisé, ils entrechoquent leurs poitrines gonflées, sautillent, volètent, font des courbettes avec des roucoulements confus et le bruit d'un froissement de soie. Leur troupe gourmande est compacte et agitée ; leur vivacité dédaigne toute prudence : ils sentent qu'ils sont, du consentement des hommes, les maîtres du pavé. Sédentaires comme des bureaucrates, ils ont, à quelques coups d'aile, un logis invariable : tantôt, dans une ronde aux amples courbes, ils regagneront dans les anfractuosités du toit et les recoins des vieilles pierres, la retraite qui leur est consentie, au faite du palais noir dont la façade massive domine la place encombrée.

Leur subsistance, c'est, en vertu d'un accord tacite, la générosité du passant qui l'assure. Petits rentiers, flâneurs, mioches tenus en lisière par leurs bonnes, midinettes en rupture d'atelier leur prodiguent à l'envi la pâture. Hardiment, ils viennent becqueter dans la main des nourriciers qui se succèdent. Et tenez : voici qu'ils assiègent, à l'angle du terre-plein, une fillette en qui leur instinct reconnaît sans doute une des fidèles dispensatrices de leur provende. Menue, blonde, avec des yeux gris dans un teint anémique, elle a quinze ans, peut-être, et l'humble allure d'une apprentie, avec ses souliers fatigués, son manteau d'étoffe mince et la toque de fourrure usée qui coiffe sa tête fine. Son corps frêle est cambré, ses traits irréguliers et délicats lui donnent la grâce sans beauté, le charme vif et neuf de l'adolescence avec ce rien d'espièglerie naturelle qui marque les races vivaces et nerveuses. Aussi bien, elle ne s'occupe que de ses protégés avides. Leur foule bruisante l'entoure, la presse, la circonviert, monte à l'assaut de ses mains avec de grands battements d'ailes. Sérieuse et ravie, elle répand son pain, en offre les mies à la picorée dans le creux de ses paumes et, tandis qu'un peuple d'oiseaux aux gorges chatoyantes s'enfièvre à ses pieds, les plus hardis, juchés sur ses bras et sur ses épaules, lui font une vivante et roucouillante parure.

La petite ouvrière prend ainsi son plaisir à nourrir les pigeons familiers qui ne lui appartiennent pas, qui ne sont à personne et qui sont à tout le monde. C'est l'incident quotidien dont nul ne se préoccupe... Si, toutefois, dans le cercle des désœuvrés, en face de la fillette, je vois un robuste gaillard, barbu et râblé, voué aux

(1) Extraits d'un volume à paraître sous ce titre, aux « Editions de Wallonia », illustré par Aug. DONNAY.

rudes besognes, qui s'arrête, considère la scène, et sourit sous sa casquette.

Et, dans la torpeur de ce jour gris, et dans l'indifférence de la cohue qui se hâte vers ses tâches diverses, il semble qu'une éclaircie ait lui, parce qu'un peu de l'âme de la cité laborieuse et cordiale a passé dans le geste d'une enfant et dans le sourire d'un manouvrier. Et tandis que les pigeons rassasiés ont pris leur essor et tracent autour de la place une grande couronne tournoyante, on discerne comme une plus claire musique dans les sons du carillon qui, du fronton du vieux palais noir, disperse aux quartiers d'alentour la poussière de ses notes argentines.

A la fenêtre

Il est des jours de travail malaisé où, dans l'attente de la phrase lente à éclore, le regard distrait cherche une diversion par la fenêtre.

Il faut être alors bien pressé pour n'être pas conquis par l'attrayante leçon des choses. Je m'approche de la vitre. Diversion salutaire : depuis le tronc d'un prunier qu'en se penchant on pourrait toucher de la main, jusqu'à la ligne bleue de l'horizon, c'est un monde qui s'étale et s'anime. Voici le jardin, d'abord : il n'a rien d'orgueilleux. Mais il n'est pas de si modeste bout de jardin qui n'ait son charme, ses émois et ses révélations pour qui les sait pénétrer. Quelques arbres, un parterre fleuri, une pelouse bornée par un vieux mur, et c'est le champ d'observations qu'offre, au cours des saisons, la féerie des métamorphoses ; c'est la philosophie perpétuelle des déclinés et des renaissances. Un jardin ! c'est le miracle des bourgeons mués en feuilles, de la fleur vermeille qui devient le fruit ambré. C'est le spectacle pathétique de l'oiseau bâtissant son nid, de l'araignée guettant sa proie au centre de son piège étoilé, dont la rosée du matin a emperlé les réseaux, du chat à l'affût, souple et sournois, qui déploie pour arriver à croquer une bestiole les ruses félines d'un de ses grands cousins de la jungle, de l'infiniment petit qui poursuit sous terre, dans l'air ou sur les branches, l'éternel drame de la lutte pour la vie.

Autour du jardin, d'autres jardins, des maisons dont les lumières et les fumées révèlent l'activité des habitants, de l'aube à la nuit tombée, selon les rites paisibles qui rassemblent aux heures fatigues la famille autour du foyer. On perçoit les rumeurs de la rue et des ateliers, le vague murmure des feuilles remuées, le cri

des bêtes domestiques et le sourd bruit de marée que fait la ville en travail, tout un concert qui, mêlant dans une puissante harmonie le babil des oiseaux et la chanson des marchands familiers, évoque, dans ses accords confondus, l'immense et complexe dépendance des êtres et des choses.

Mais tout cela, c'est le décor immédiat que limitent les maisons et les feuillages dont l'ascension dessine les linéaments des côteaux d'alentour. Par dessus les toits et les branches, le paysage se développe jusqu'à l'horizon. Il est divers, mouvementé, plein de vie : c'est la ville avec ses clochers et ses édifices ; puis, aux confins des faubourgs, c'est le royaume des usines et des fabriques, la vallée industrielle avec son hérissément de cheminées fumantes. De ce spectacle émane l'impression d'une activité à la fois formidable et paisible. Le labeur des générations a rempli de son effort conquérant le décor primitif que circonscrit, jusqu'au cirque des lointains, la succession des collines étagées. La pensée se recule au fond des âges, au temps où la présence humaine, sur le globe en formation, ne peuplait pas encore la solitude du chaos. C'était, pour notre sol, le temps obscur et fécond des convulsions originaires, où les bouleversements terrestres traçaient aux eaux torrentielles leur cours désormais immuable, où dans le désert affreux s'ébauchèrent, pendant des siècles sans nombre, les premières tentatives de la vie. Un émoi mystérieux nous saisit quand nous évoquons, dans ce stade nocturne, la détresse des premiers hommes en lutte permanente avec la coalition des forces hostiles, disputant dès qu'ils sortent du refuge des cavernes, leur chance de vie aux bêtes géantes et aux éléments déchaînés. Ce souvenir, l'ossature enchevêtrée des monts boisés nous le rappelle.

Le drame s'est d'ailleurs apaisé, comme si le miracle de l'énergie et de la confiance humaines avait contraint les destins à la clémence. Et l'heure est venue où le lointain ancêtre a pu commencer à bâtir la cité aujourd'hui millénaire. Elle palpète sous nos yeux. La cohue de ses tours et de ses toits est un raccourci d'histoire, où chaque siècle a laissé les témoins des minutes tragiques ou glorieuses. C'est un pathétique passe temps que de supputer, en contemplant le panorama d'une ville ancienne, ce que chaque époque ajouta d'expressif à sa physionomie dispersée, aux silhouettes des monuments qui sont comme les traits caractéristiques de son innombrable visage. Après tant d'espérances et de vicissitudes, la voici sous son ciel familial, vaillante, active et prospère, image vivante d'une ardente ferveur dans les œuvres du travail

et de la paix. Sous nos yeux, réalisant un tableau frémissant et exaltant, nous voyons dans l'instant fugitif s'harmoniser et la perpétuité de la nature inconsciente et changeante et l'aboutissement de l'âpre effort des hommes à travers la durée, vers un état civilisé qui contente leur dignité intime, leur besoin d'ordre et de bien-être.

Le jardin, la ville aux banlieues fumantes, les côteaux circonvoisins jalonnés de bois et de villages, les lointains où moutonne la forêt sous une éternelle buée bleuâtre, tout cela constitue, dans l'espace et le temps, la pensée de notre race, et nous éprouvons une joie toujours nouvelle à voir se nuancer selon le cours des saisons l'expression du décor fraternel. Voici l'hiver dénudé, avec ses ciels de gel clair ou de charpie qui s'effiloche ; puis, c'est la saison où, dans l'aube puérile et les feuillages tout neufs, le peuple des oiseaux ravis s'égosille, et c'est ensuite la sérénité des belles nuits d'août, vibrantes des mille feux clignotants de la vallée qui semblent se prolonger dans les prés infinis où le scintillement des claires étoiles indique la palpitation des mondes. Et c'est encore la paix magnanime des dimanches d'automne sous le soleil déclinant qui baigne d'une splendeur mélancolique les frondaisons jaunies d'un côteau lointain.

Tout cela s'inscrit dans le cadre de la fenêtre, car je partage avec une infinité d'habitants de ma ville la chance de jouir de ce panorama si éloquemment vivant, si chargé de souvenirs. Il en est de moins bien lotis ; mais rares sont ceux à qui n'est ménagée aucune échappée sur les spectacles fiévreux ou tranquilles de la vie ambiante et à qui sont refusées ces ressources de méditation ou de poésie. C'est de la lucarne des mansardes qu'on peut le mieux contempler, par-dessus les collines, le ciel où s'avance, dans le couchant fastueux, l'escadre héroïque des nuées.

Nous courons au loin pour contempler des merveilles et, certes, voyager, c'est s'enrichir d'un trésor d'impressions inestimables. C'est prendre possession du monde :

Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage

disait le vieux du Bellay, qui n'en revint pas moins à sa « douceur angevine ». Mais si accessible que soit devenu le déplacement, sachons apprécier la source d'émerveillements que notre regard peut embrasser. Il est encore trop de sédentaires par nécessité à

qui se refuse l'enchantement lointain des golfes, des lacs et de la montagne. Leur châtement serait vraiment immérité, s'ils n'avaient en eux et autour d'eux, tout ce qu'il faut pour justifier cette variante au vers fameux :

Heureux qui, de son toit, voit un beau paysage...

CHARLES DELCHEVALERIE.





QUESTIONS

Rescapé, origine du mot. — Le journal parisien *L'Eclair*, d'après une communication d'un télégraphiste de Paris-Central, précisait naguère l'origine du mot « rescapé », qui date de la catastrophe de Courrières et dont la fortune a été si grande :

« Télégraphiste manipulant à Courrières, il trouva ce mot dans les dépêches que les correspondants déposaient) mais il était écrit tantôt *recapé*, tantôt *escapé*. Il s'informa de sa signification près d'un camarade sédentaire du bureau de Lens, qui lui expliqua que les mineurs de la fosse meurtrière, en immense majorité originaires du Borinage, employaient le mot *escapé*, emprunté au dialecte wallon de Mons ; mais les mineurs de Lens, enfants de l'Artois, employaient le mot *recapé*, qui est du patois artésien.

» L'employé prit la résolution de faire de ces deux mots un seul, après s'en être ouvert à son chef de service et comme il était en quelque sorte spécialisé dans le service de l'Agence Havas, qui adopta cette expression, elle devint celle adoptée, dans la suite, par tous les reporters, qui avaient hésité entre les deux termes, également recueillis sur le sol de la mine. »

» Ainsi, la judiciaire d'un commis de

télégraphe nous dota d'un mot qui, mi-wallon, mi artésien, est devenu gentiment français : telle était la conclusion du *Journal de Liège*.

Mais « rescapé » n'est-il pas du patois borain : « r-escapé », avec cet « r » qui renforce l'idée, est une forme très fréquente dans nos patois.

Pour répondre exactement à cette question, il faudrait faire parler des ouvriers borains — mais pas de ceux qui savent lire, car *rescapé* peut être entré dans leur langue populaire, comme il est entré dans le français des journaux et dans le français tout court, par infiltration irrésistible et inconsciente.

CRAM.

Les Wallons en Suède. — Les événements qui viennent de se passer en Suède, où les paysans effrayés à la fois du péril russe et du péril allemand, ont voulu forcer le gouvernement à prendre d'importantes mesures de défense et de sécurité, ont mis en vedette le nom d'un sénateur libéral d'origine wallonne et qui s'appelle M. le baron de Geer.

Comme le rappelait récemment un journal régional, organe des Wallons du Limbourg : *La Vallée du Geer*, cette

personnalité éminente du monde politique suédois, a, dans les veines, du sang liégeois.

Un de nos meilleurs économistes belges, M. le baron de Laveleye, rédacteur au *Moniteur des Intérêts matériels*, publiait à ce propos, en 1906, à la suite du Congrès international pour l'essai des matériaux de construction, qui se tint à Bruxelles au mois de septembre de cette année, une notice historique dont *Wallonia*, en son temps, a publié une analyse détaillée (1).

M. de Laveleye montre comment est née en Belgique, au pays de Liège, l'industrie métallurgique et comment elle se développa jusqu'en 1468, année pendant laquelle toutes les forges du pays de Liège furent impitoyablement détruites par les troupes du duc de Bourgogne, lorsqu'il mit à sac la Cité ardente. Comme il arrive toujours en pareil cas, nos industriels transportèrent leur art à l'étranger. Des princes éclairés attirèrent même chez eux des artisans liégeois dont la réputation avait depuis longtemps déjà, franchi les frontières du pays.

Ici, nous donnons la parole à l'auteur :

« Attirés par le roi Charles IX, un Liégeois, Guillaume Velan de Besche, avec ses quatre fils, quitta la principauté épiscopale et installa en Suède de nombreuses forges ; avec l'aide de son frère Gérard, notamment, il jeta les bases, pour le compte de la couronne suédoise, de la fonderie de Forsmark.

» A côté de ces colonies industrielles établies dans l'intérieur du pays, au milieu des forêts et des mines, il se constitua également, dans la ville de Gottenbourg, toute une colonie commerciale composée principalement de calvinistes wallons et hollandais.

» Tels furent les débuts des établissements wallons en Scandinavie.

» En 1600, en 1607, en 1608, se produisit une véritable émigration de Wallons qui furent répartis dans les forges de Wermland.

» La liste des métiers qu'ils exerçaient existe encore et l'on y retrouve surtout les branches diverses de la fonderie, du laminage et de la tréfilerie, telles qu'elles étaient mises en œuvre à cette époque.

» En 1616, sous Gustave-Adolphe, un négociant d'origine liégeoise, établi à Amsterdam, Louis de Geer, conduisit en Suède deux cents à trois cents métallurgistes, wallons pour la plupart, qui mirent en œuvre la force motrice des cours d'eau du pays et le combustible de ses forêts.

» Actuellement encore, l'on peut voir, sculptées au fronton du château seigneurial attenant à la grande fonderie royale de canons de Finspoug, en Suède, les armes de la famille de Geer, qui sont absolument identiques aux armoiries qui se trouvent à une place analogue dans un château situé près de Glons, dans la vallée du Jaer ou « Geer », d'où peut-être vient le nom de la famille en question.

» L'un des propriétaires actuels de ce château a vu, il y a quelques années, en visitant Finspoug, chez le directeur de l'usine, un dessin au crayon représentant le château des « de Geer » au XVII^e siècle, avec douves et pont-levis. Dès son retour, il envoya au directeur la photographie du château actuel, qui est placée maintenant à côté du vieux dessin, qu'elle rappelle plus ou moins.

» Les mêmes armoiries se retrouvent, du reste, encore, paraît-il, sur un orgue que la famille de Geer aurait donné autrefois à l'église collégiale de Saint-Jacques à Liège.

» En 1633, notamment, on possède encore la liste de 171 Wallons arrivés à Norrköping et dont les noms font

(1) Cf-dessus t. XV (1907), p. 67 à 80.

reconnaitre la ville de Theux comme patrie d'origine.

» L'émigration des forgerons namurois prit, à un moment donné, des proportions telles que le 4 mai 1624, sur l'ordre de Philippe IV, le Conseil provincial de Namur rendit une ordonnance interdisant aux habitants de se laisser embaucher pour introduire l'art du forgeron en Suède, « au détriment du souverain et de l'Etat et au grand danger de l'âme des dits forgerons ». Cette interdiction fut renouvelée par l'ordonnance du 11 novembre 1627.

» Enfin, dans un ouvrage récent, M. Per Pehrsson, député au Riksdag de Suède, publie dans l'appendice de son livre sur l'immigration wallonne en Suède au XVII^e siècle, une liste de huit cents Wallons établis en Suède à cette époque.

L'émigration et l'histoire des Wallons en Suède ont été excellemment

exposées dans *Wallonia* (XIV, 1906, p. 425 à 432) par M. Emile Aden, à l'occasion de son compte rendu du livre du Révérend Per Pehrsson.

Nous serions fort désireux de savoir s'il existe, parmi les lecteurs de *Wallonia*, quelqu'un qui en connaît davantage sur cette émigration de Wallons vers le Nord. Sait-on de quel château il s'agit dans cette notice de M. de Laveleye « château situé près de Glons et qui porte les armes des de Geer » ? Est-il exact que ces armes se retrouvent « sur un orgue que la famille de Geer aurait donné autrefois à l'église collégiale de St-Jacques à Liège » ?

Ceux qui pourraient nous donner quelques renseignements touchant ces différents points nous obligeraient vivement. Et nous les en remercions beaucoup d'avance !

FR. OLYFF.

RÉPONSES

« Wallingant » (ci-dessus p. 101). — M. J.-M. Remouchamps pense que ce mot a été employé pour la première fois dans le *Journal des Tribunaux* du 23 février 1911.

Je signale à son attention que, dans *l'Avenir du Borinage* du 22 janvier 1910, M. Louis Piérard écrivait déjà, sous le titre WALLINGANTISME : « De même qu'il y a un flamingantisme stupide et aveugle qu'il faut combattre âprement, on voit déjà naître un wallingantisme qui ne craint pas d'accoucher des mêmes énormités... etc. ».

L'article de M. Piérard provoqua une réponse de votre serviteur, dans le même *Avenir* du 27 janvier suivant. Il est également question dans cette réponse, de flamingantisme et de « wallingantisme ». Le mot « wallingant » ne se rencontre ni de part ni d'autre, mais cela revient au même.

Faut-il conclure de là que « wallingantisme » a précédé « wallingant » ? Non, sans doute, car il est probable que l'un ou l'autre vocable sont antérieurs à 1910.

En tous cas — et excusez-moi de me mettre en cause — j'ai employé « wallingant » plus de dix fois au cours d'une série d'articles — toujours dans *l'Avenir* — depuis le 30 décembre 1910 jusqu'au 11 janvier 1911.

Du moment que notre collaborateur critique le mot (il l'appelle « petit monstre » !) — ceux qui l'ont d'abord employé ont pour devoir de revendiquer leur part de responsabilité !

LOUIS DUFRANE.

— Réponse à votre question : « Où et par qui a été lancé ce néologisme ? » Je crois bien l'avoir employé pour

la première fois, dans le *Journal des Tribunaux*, en 1904 ou 1905, à propos des incidents linguistiques de l'affaire Niellon. En tous cas, il figure dans le numéro du 5 février 1911, dans un article intitulé : *La langue est-elle de statut personnel ou réel ?* col. 156. J'y reproduis une thèse déjà développée dans les mêmes colonnes en 1908, en 1906, en 1905.

Le sens que je lui ai donné ? Nullement péjoratif. Pour tenir tête aux excès flamingants, tout Wallon a le devoir d'être « wallingant ».

Jusqu'à preuve du contraire, je crois donc être le forgeron que vous cherchiez. Je suis assez content de mon mot : il sonne bien ; mieux que cet autre mot, que je crois bien avoir employé le premier, « middelmatisme »

LÉON HENNEBICQ.

Concours de grimaces à Namur. (XXI, p. 497). — Y a-t-il eu vraiment, comme le raconte Addison, un concours de grimaces, en 1741, pour célébrer la prise de Namur, concours dont le savetier Gorgon serait sorti vainqueur ? S'il faut tenir le fait pour véridique, il s'est passé dans une ville d'Ecosse plutôt qu'à Namur et ce pour plus d'une raison.

D'abord, on ne voit pas pourquoi une ville, victime des horreurs d'un siège, comme le fut Namur en 1692 et 1695, aurait tenu à commémorer cette triste page de ses annales par une festivité. C'est là le fait d'un vainqueur.

Ensuite, Jules Borgnet, l'historien namurois, qui a recherché avec soin toutes les manifestations joyeuses de nos ancêtres et les a décrites dans son beau mémoire sur les anciennes fêtes namuroises (Mém. in-4^o de l'Académie, t. XXVII) ne cite rien de semblable.

Au surplus un tel plaisir cadre peu avec le caractère namurois.

Enfin, il convient de noter que le nom du savetier Gilles Gorgon est étranger à l'onomastique namuroise. On ne relève pas de nom semblable dans les registres aux Bourgeois et les registres paroissiaux, dont nous avons compulsé les tables.

FERD. COURTOY.

— La réponse négative qu'on vient de lire ne me surprend pas. On ne connaît nulle part en Wallonie de jeux traditionnels analogues aux concours de grimaces usités dans le bas peuple en Flandre et peut-être en d'autres pays. Nous avons, certes, des coutumes où l'on ridiculise, dans un but de satire, les personnes considérées comme méritant pareil traitement, pour des raisons qui, du reste, tiennent le plus souvent aux bonnes mœurs. Le pays de Namur, où la jovialité est proverbiale, a eu ses concours de bourdes : pareils concours se pratiquent encore dans la région industrielle de l'Entre Sambre et Meuse, et on en trouve aussi le souvenir dans les facéties populaires du pays de Liège. Mais il n'a existé nulle part en Wallonie, que je sache, de cérémonie traditionnelle qui ait eu pour but de s'amuser en foule du grotesque physique. Notre collaborateur a raison : ça n'est pas dans notre caractère !...

O. C.

Le Mouvement wallon en 1857. (XXI, 697). — Lorsque fut constituée en 1857 la *Société de Littérature wallonne* en vue d'étudier le wallon et d'encourager la littérature dialectale, une partie du public s'imagina que ses fondateurs voulaient s'en prendre à l'usage de la langue française en Wallonie et substituer à celle-ci nos parlers wallons.

Il fallut écarter ces préventions ridicules et, pendant des années, les fon-

dateurs de la *Société wallonne* ne cessèrent de répéter qu'ils n'entendaient nullement provoquer un mouvement contre la langue française. C'est bien le sens qu'il faut donner aux mots *mouvement wallon* dans le texte de BAILLEUX cité par notre ami DESTREE.

A l'argument tiré du contexte (1) il convient d'ajouter un passage décisif du discours prononcé en 1859 par le juge Adolphe PICARD, membre titulaire : « Non, Messieurs, les succès qui » ont signalé nos premiers pas, les » adhésions nombreuses qui nous sont » parvenues, n'attestent pas, dans le » pays de Liège, la naissance de ce qu'on » pourrait appeler un mouvement wallon. Non, personne n'a conçu l'absurde projet de substituer à une langue littéraire, admirable de clarté, de précision et d'élégance, les ressources problématiques d'un patois, les balbutiements d'un dialecte à peine formé. Non, personne ne veut abaisser le niveau des intelligences, ou s'opposer à l'invasion bienfaisante et civilisatrice de la langue française » (2).

Les craintes provoquées par les débuts de la *Société* étaient si vives, qu'elles dépassèrent nos frontières. En 1860, au *Congrès des Sociétés savantes de France*, le comte Achmet d'HÉRICOURT, secrétaire de l'Académie d'Arras, présenta un rapport contre la jeune *Société*. Un membre titulaire de celle-ci, le professeur Jean STECHER, d'origine flamande, se chargea d'y répondre. « Quoique notre *Société*, » disait-il en commençant, ait plus » d'une fois déjà répondu à des reproches analogues à ceux que vous venez d'entendre, cette fois l'atta-

» que vient de si haut qu'il faut bien » se résigner à mettre de nouveau les » choses à leur vraie place. » (1).

Dès les débuts de la *Société*, cependant, GRANDGAGNAGE avait mis les choses au point. Sur le rôle que doivent jouer le français et le wallon dans nos provinces, il avait prononcé un discours ardent et profond, qui mériterait d'être reproduit aujourd'hui, en entier. C'est par ce discours que débute le premier *Bulletin de la Société wallonne*. A la première page, il répond en ces termes aux attaques qui s'étaient déjà produites : « Pourquoi » constituer notre langue ? Je me » hâte de le dire, Messieurs, ce n'est » point dans le dessein de faire sortir » le wallon de son état de patois pour » l'élever au rang de langue littéraire, » organe universel pour toutes les » pensées et tous leurs modes d'expression, prose et vers de tout genre. » Nous aimons le wallon, mais nous » savons parfaitement quel rôle lui appartient et nous ne voudrions pas » lui en voir remplir un autre. » (2).

Hélas ! pourquoi n'y eut-il personne pour inspirer la même sagesse aux créateurs du mouvement flamand !

J.-M. REMOUCHAMPS.

Avoir les quatre pieds blancs (ci-dessus p. 29). — M. Jean Lejeune, de Jupille, me signale que la même croyance est connue en son village, sous la forme suivante : On dit qu'autrefois, les chevaux qui avaient les quatre pieds blancs ne payaient pas l'octroi ; et que, pour échapper à la taxe, certains peignaient en blanc les quatre pieds de leurs bêtes.

D'autre part, je retrouve cette note

(1) « Qui de nous a jamais eu le désir insensé de détrôner la langue française, de détourner de son étude et de lui créer un antagonisme ? » *Bulletin S. L. W.*, I (1858), p. 20.

(2) *Bulletin S. L. W.*, III (1860), p. 20.

(1) *Bulletin S. L. W.*, V (1862), p. 38.

(2) *Bulletin S. L. W.*, I (1858), p. 15.

ancienne, prise à Liège : Tout cheval » qui a les quatre pieds blancs passe » la barrière sans payer ». Dire à quelqu'un : « vous n'avez pas les quatre » pieds blancs », revient à dire « vous » n'êtes pas le merle blanc ».

Le *Dictionnaire des Spots*, 2^e édit. p. 223, n^o 2320, rappelle le proverbe : « Avoir les quatre pieds blancs », avec le sens « être entièrement libre de ses actions, n'en devoir rendre compte à personne ». Il donne des exemples de Jalhay et de Mons et rappelle une vieille chanson liégeoise dont deux vers se traduisent ainsi : « Notre âne avait les quatre pieds blancs Et les

oreilles à l'avenant ». Et la chanson (française) de Margoton : « Notre âne avait les quatre pieds blancs Et les oreilles se rabattant ».

D'une note de feu Louis DETRIXHE, j'extraits le dicton wallon stavelotain qui se traduit ainsi « il a les quatre pieds blancs », pour dire « il a tous les avantages ».

Ces diverses significations données au dicton sont trop parentes, si l'on prend comme point de départ l'exonération du droit de passage, pour qu'il soit nécessaire de les commenter.

O. C.





LES LIVRES

FRANZ FOULON : *La question des Langues en Belgique*. Bruxelles, Victor Féron. in-12, 51 pp.

M. Franz Foulon est un de nos bons écrivains et de nos bons polémistes, un ancien défenseur de la cause Wallonne. Nous retrouvons ses qualités dans l'opuscule où il a réuni des articles publiés en ces derniers temps. Il résume en deux mots les théories compliquées de nos Flamingants. Ne voulant pas ou jugeant impossible que les masses ouvrières et rurales accèdent à la connaissance du français, ils demandent que l'élite sociale abandonne délibérément toute culture romane pour se faire une âme exclusivement flamande ». On ne pourrait mieux dire. M. Foulon indique que le désir de flamandiser la Wallonie ne vient pas des Flamingants, mais de Flamands bilingues, préoccupés, dans une pensée d'union, de répandre nos deux langues nationales. Ce ne serait pas le but du mouvement dont Willem et David furent les chefs. Peut-être bien.

L'idée originale de la brochure est de considérer le néerlandais comme une langue étrangère en Belgique. Nos Flamands ne sont que des patois. Nulle part, chez nous, on ne parle la langue littéraire. Dès lors, ce que proposent

les Flamingants, c'est d'abandonner une de nos langues nationales — le français — au profit d'un idiome étranger, ce qui est absurde.

La thèse est adroitement présentée. Mais n'est-elle pas fautive ? Que l'on parle ou non le hollandais dans nos Flandres, le thiois n'en est pas moins un jargon dont la langue est le hollandais. Dès lors, logiquement, c'est le hollandais que les Flamands doivent étudier, non le patois. Dire qu'à ce compte, les félibres devraient abandonner le provençal pour l'italien, c'est oublier que plus d'un philologue considère la langue d'oc comme une langue, et que le français, l'italien, le provençal sont trois sœurs latines.

Mais M. Foulon est tout à fait heureux lorsqu'il dit et montre que nos jargons flamands sont francisés. On en tire la conséquence que l'âme flamande est conquise à la culture romane et qu'elle se développera aussi bien en français qu'en néerlandais. La solution qu'il préconise est de maintenir avec respect tous nos dialectes, wallons et flamands, et au-dessus d'eux, de répandre la langue française.

Il convient de lire cette brochure plus riche d'idées que de mots.

F. Mallieux.

EMILE JENNISSON : *Le mouvement wallon*. Liège, « la Meuse ». — Prix : 10 centimes.

Dans ce tract, M. Jennissen expose avec précision les causes du conflit des langues ; il montre le but du Mouvement wallon et ses moyens d'action ; il relève les « erreurs à abandonner », les « vérités à retenir » ; il esquisse l'histoire du mouvement antiflamand et termine par une liste des principaux journaux, revues et travaux consacrés au Mouvement wallon.

Des brochures de l'espèce sont utiles en ce qu'elles précisent les griefs et les tendances. Propres à instruire la masse, à lui montrer les conséquences ou bienfaites ou néfastes des diverses idées dominantes, elles devraient être largement répandues dans tout le pays. Ceux mêmes qui ne partagent pas toutes les vues qui y sont exposées, ont intérêt à ne pas se déterminer pour des raisons sentimentales ou politiques dans le grave conflit, si compliqué, qui divise la Belgique
O. C.

Les deux races Nationales. — Un livre de documentation officielle, *l'Annuaire sanitaire de la Belgique, Situation au 1^{er} janvier 1912*, publié par le Ministère de l'Intérieur, contient la note suivante que ce même *Annuaire* a empruntée presque textuellement aux publications d'une Association scientifique officielle, la Commission centrale de statistique (*Exposé de la Situation du Royaume de 1876 à 1900*, t. II, p. 76). Nous reproduisons textuellement cette note sur l'ethnographie nationale, dont nos lecteurs apprécieront tout l'intérêt (1) :

« Le peuple belge actuel est le pro-

(1) La même question a été traitée dans *Wallonia* à plusieurs reprises, et, en dernier lieu ci-dessus, t. XXI (1913), p. 209.

duit du croisement à tous les degrés des diverses races qui se sont établies sur notre sol, depuis le début de l'ère quaternaire jusqu'à ce jour.

» Cependant deux types ethniques y prédominent et donnent à nos populations leur physionomie spéciale : c'est le *type wallon* et le *type flamand*.

« Le type wallon est de petite taille, trapu, à la tête ronde (brachycéphale) : il a le nez large et court, les yeux foncés, les cheveux châtain, quelquefois noirs.

» Le type flamand est de plus grande taille ; il a la tête allongée (dolichocéphale) ; la figure étroite et le nez plus long ; les mâchoires un peu proéminentes, les cheveux, les yeux et la carnation clairs.

» Ces deux types sont très différents au point de vue du tempérament et du caractère.

» Les Belges appartenant au type wallon ont conservé, en prédominance, les caractères ethniques des anciennes peuplades néolithiques qui ont habité notre pays au début de la période actuelle. Ces peuplades vinrent se superposer, pendant la période de la pierre polie, aux anciennes populations de nos régions, qui appartenaient déjà à deux ou trois races fossiles connues, notamment à la « race de Neanderthal » ou « de Spy » et à la « race de Cro-Magnon » ou « de Langerie basse ». Elles n'ont plus quitté le pays depuis cette époque lointaine et une partie de nos populations actuelles du type wallon en est la descendance.

» Les Belges appartenant au type flamand sont de même race que les peuplades qui envahirent l'Europe à partir de l'« époque du fer » et qui constituent au point de vue anthropologique le « type de Hallstadt » (Houzé) ou « type germanique ». Les premiers essais sont arrivés dans notre pays plusieurs siècles avant notre ère. Longtemps, ils constituèrent

rent chez nous l'aristocratie militaire et religieuse, sans doute peu nombreuse. Ce sont les Gaulois de César et les Germains de Tacite.

» Les descendants des Néolithiques formaient le fonds de la population, le peuple.

» Mais nos Flamands d'aujourd'hui ne sont pas des descendants « directs » des Germains établis en Belgique à l'époque de la conquête romaine.

» A l'époque de l'invasion des Francs-Saliens ou Mérovingiens, la population ancienne, romanisée par plus de quatre siècles de domination latine, fut détruite ou chassée de la moitié septentrionale du pays par le flot de l'invasion franque.

» Depuis ce fait historique, remontant au V^e siècle, on peut diviser la Belgique actuelle en deux régions ethniques : la zone flamande, comprenant les provinces d'Anvers, des deux Flandres, de Limbourg (1) et une partie du Brabant, et la zone wallonne, comprenant les provinces du Hainaut, de Liège, de Luxembourg et de Namur et l'autre partie du Brabant (arrondissement de Nivelles).

» C'est dans le Limbourg que l'on rencontre le type germanique ou de Hallstadt le moins altéré, comme taille, conformation du crâne, couleur des cheveux, des yeux et de la peau. On voit ces caractères s'atténuer de l'est à l'ouest dans la zone flamande, depuis

le Limbourg jusqu'à la Flandre occidentale, en passant par la province d'Anvers et par la Flandre orientale, l'élément envahisseur dolichocéphale y ayant rencontré une population brachycéphale dense.

» Les descendants des Brachycéphales néolithiques ont mieux résisté en Wallonie que dans le reste du pays à l'influence des envahisseurs du type germanique, grâce à la topographie même de la région et malgré le long contact des Francs, dans la vallée de la Meuse et de ses affluents. Il y eut là juxtaposition et moins de mélanges. Au surplus, la province de Namur donne la moyenne pour toute la Belgique, au quadruple point de vue de la tête, de la couleur de la peau, des cheveux et des yeux.

» C'est dans le Luxembourg que se trouve le plus grand nombre de sujets à la tête arrondie (brachycéphale) associé à une taille élevée ; c'est le même type croisé qu'en Lorraine. »

— Ce joli couplet devrait être placardé dans tous les bureaux de tous les ministères.

En attendant cet heureux jour, les propagandistes wallons feront bien d'apprendre le texte par cœur (avec les nom et adresse de l'éditeur responsable) pour réciter le tout d'un trait aux « Ames-belgistes » qui voudraient les faire arrêter comme anti-patriotes. C'est un remède breveté... avec garantie du Gouvernement !

O. C.

(1) [Sauf quelques villages de la Vallée du Geer, qu'on oublie toujours. — O. C.]

REVUES ET JOURNAUX

Le Régionalisme, par Aug. DONNAY (*Le Roman pays de Brabant, mars*). — « Le Régionalisme est très vieux. Adam et Eve le pratiquèrent avant que la curiosité initiale, leur ayant fermé le Jardin Magnifique, ne les envoyât découvrir les réalités de la Terre.

» Et l'esprit humain continua l'aventure, afin qu'il n'existât plus de « terres inconnues » dans les atlas de géographie.

» Aujourd'hui, l'imprimerie, la photographie et les chemins de fer, rendant les voyages plutôt inutiles — le régionaliste demeure l'expression de notre inquiétude.

» Nous revenons simplement à examiner de plus près.

» Nous regardons *notre pays* à la façon de l'enfant prodigue, heureux de se trouver au foyer avec du vrai feu et de la fumée, après les radiateurs et la chaleur anonyme des grands hôtels.

» Nous apercevons la petite lampouette qui éclaira nos devoirs d'enfant, dans la main même de Pénélope pensive devant ses tapisseries décousues.

» Sa petite lumière ranime nos premières visions : le monde finissait alors au bout de la vue où nous allions à l'école.

» Et nous revoici intéressés à des tas de petites choses, si près de nous, qu'elles nous étaient absolument étrangères.

» Nous devenons plus humbles, nous regagnons la simplicité du cœur et de l'esprit.

» Et comme ce vieil Adam, premier scribe, dispensateur de mots et de noms, nous avons hérité de l'amour des catalogues, des bibliothèques et

des formules, — nous nous appliquons à coller des étiquettes.

» Nous devenons régionalistes : de clocher, de province, de pays, de toute région, sans but, avec but, à la manière de..., de toute manière.

» Régionalistes de tout repos, à la mouche du coche, au coq hardy, à la puce dans l'oreille, au lion de Flandre, à la moelle, aux herbes de la Saint-Jean.

» Régionalistes de carême et de jeûne, de festins somptueux, de beuverie aimable, de trente à quarante, de sagesse, d'omniscience, de toute beauté.

» Et cela nous rend *patriotes*. Par le joli temps d'aujourd'hui, *c'est plus qu'indispensable.* »

Cueillette

Un nouvel organe semi-mensuel, **La Tribune musicale**, a été fondée en janvier dernier, à Bruxelles, et paraît sous la direction artistique de M. M. Crickboom. L'article liminaire annonce qu'il n'y sera pas publié « de ces chroniques innombrables chantant sur un mode devenu monotone, les louanges de jeunes pianistes délicieuses, de violonistes exquis, de cantatrices hors de pair... » — mais bien ce qui est susceptible « de renseigner d'une manière aussi complète que possible sur le mouvement musical mondial, sur la valeur des œuvres et des artistes, en particulier les auteurs modernes, à quelque école qu'ils appartiennent, pourvu que leur idéal soit élevé, pourvu qu'ils n'aient qu'un but : enrichir le patrimoine musical d'œuvres sincèrement pensées et écrites ».

Aux sommaires : Une biographie de **Léon Jongen** (n^o du 1^{er} janvier) ; celle de **Guillaume Lekeu** (n^{os} du 1^{er}